

**COMMUNE DE FOURNEVILLE****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Mai 2008**

**L'an deux mil huit, le 23 Mai à 20h45**, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

**Étaient présents :** Mrs **GILLES, ROUSSEAU**, Mme **CAPARD** Maires adjoints,  
Mmes **CROS-GIMBERT, FOUGERES, RENIER, SÈTE**,  
Mrs **BERLY, FOSSEY, HOYER**, Conseillers municipaux.

**Madame Lucie FOUGERES est élue secrétaire de séance.**

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 28 Mars 2008**

Lecture faite par Madame Lucie FOUGERES, secrétaire de séance, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**VOIRIE ET BATIMENTS****o acquisition de matériel**

il y a lieu de prévoir le remplacement de la tondeuse deux devis ont été demandés ; après échanges de vues, la proposition de la société MONROCQ pour un montant de 1.970 €uros est retenue.

Il est également décidé d'acquérir un nouveau taille-haie ainsi que différents petits équipements (vêtements de travail, kit de signalisation etc... Monsieur Jacques GILLES est chargé de réaliser ces achats aux meilleures conditions.

**o programme de travaux**

Monsieur Jacques GILLES expose que les travaux suivants engagés l'année dernière sont maintenant terminés :

- Drainage près de la salle des butteaux
- Encaissement des rives du chemin des parquets

Il donne connaissance au conseil des propositions relatives à la couverture du porche de l'église. La proposition de l'entreprise JOUENNE est retenue pour un montant H.T. de 2.948 Euros.

Une réunion de la commission sera prochainement organisée pour examiner notamment les chantiers suivants :

- aménagement du chemin des grosses pierres
- aménagement du centre bourg
- remplacement des fenêtres de l'école

Ces deux derniers chantiers sont susceptibles de recevoir un financement dans le cadre de la DGE 2009.

Enfin, les membres du Conseil demandent qu'un courrier soit adressé au conseiller général au sujet du mauvais état du RD 289 entre le Carrefour Destin et Gonnevillle.

## **URBANISME**

Monsieur Gérard ROUSSEAU présente les résultats des contrôles des assainissements individuels ; à ce jour nous avons reçus 169 rapports sur 226 habitations.

45 % sont satisfaisants

38 % sont acceptables

17 % sont obsolètes dont 5% situés en zone d'assainissement collectif

Les services de la communauté de communes prendront contact avec les propriétaires des assainissements obsolètes pour préciser la nature des travaux à entreprendre.

Monsieur le Maire expose que le zonage d'assainissement collectif (le centre bourg) résulte d'une décision prise après enquête publique en 2001 ; depuis lors il semble que les subventions attribuées notamment par l'Agence de l'eau soient plus difficiles à obtenir.

Il propose néanmoins de poursuivre l'étude pour trouver une filière adaptée à la quantité d'habitations à traiter et à la configuration des lieux.

Après échanges de vues il est décidé dans un premier temps de prendre contact avec la DDASS pour recueillir son avis compte tenu de la présence de l'Orange et également de suivre le projet de la commune voisine de BARNEVILLE LA BERTRAN.

## **POPULATION, ENSEIGNEMENT, COMMUNICATION**

Avant de passer la parole à Madame CAPARD, Monsieur le Maire fait un compte rendu de la visite qu'ils ont effectuée à Madame LOUIS, Inspecteur de l'éducation Nationale et plus particulièrement sur la position de l'administration relative à la carte scolaire.

### **o Accueil des enfants les jours de grève des enseignants**

Le Conseil décide de ne pas donner suite à la proposition de l'Etat ; en effet notre commune ne dispose pas de personnel adéquat pour assurer cette mission dans de bonnes conditions durant une journée entière et pour un nombre d'enfants qui peut nettement dépasser la capacité d'accueil de la garderie périscolaire.

### **o Renouvellement de la convention Regroupement Pédagogique avec LE THEIL**

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le renouvellement de cette convention aux mêmes conditions.

### **o Plan Particulier de Mise en Sécurité de l'Ecole**

Madame CAPARD présente une version simplifiée du plan. Le conseil donne son accord pour une mise en place à la rentrée de Septembre 2008.

### **o Renouvellement du parc informatique**

Après échanges de vues, le Conseil décide d'acquérir trois micro-ordinateurs aux meilleures conditions du marché avec une enveloppe globale de 2.500 €uros.

○ **Remplacement photocopieur**

Le conseil décide ce remplacement aux meilleures conditions du marché dans la limite de 400 €uros.

○ **Chèque culture**

Cette éventualité est abandonnée au profit d'un éventuel remboursement de la carte ATOUT du Conseil Régional.

○ **Cours d'informatique aux habitants**

Cette proposition est acceptée

○ **Organisation Tennis et location salle**

La nouvelle organisation présentée est acceptée. Les membres du Conseil demandent qu'une pancarte soit installée sur le grillage du tennis pour rappeler que les dégradations seront sanctionnées.

En contrepartie du versement de la taxe de séjour, une carte sera remise aux propriétaires de gîtes qui le désirent pour permettre à leurs hôtes d'utiliser le tennis.

Par ailleurs il est demandé l'installation d'une minuterie pour l'éclairage de la sortie de la salle des buttereaux et de prévoir la réfection de la peinture et du lino de la cantine

○ **Mise à disposition du tennis pour l'organisation de cours durant l'été**

Accepté au même conditions que l'an dernier

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

○ **Commission des Impôts (nomination)**

Selon les textes en vigueur, le conseil doit proposer 24 personnes sur lesquelles le Directeur des services fiscaux désignera 6 commissaires titulaires et 6 suppléants. Les personnes suivantes sont proposées :

**TITULAIRES**

Florence CROS GIMBERT  
 Roland NIEZ  
 Carole RENIER  
 Brigitte SEÏTE  
 Jean-Luc FOSSEY  
 Gérard ROUSSEAU  
 Michel LECOQ  
 Jean Paul HENRY  
 Laurent GAUTIER  
 Claude SIMAR  
 Jérôme BISSON  
 Antoine GRASSELLI

**SUPPLEANTS**

Didier ALLEAUME  
 Firmin LAMON  
 Jacques GILLES  
 Hervé FLAMBARD  
 Dominique CHEFDEVILLE (Monsieur)  
 Stéphane SIMAR  
 Gilles MEVEL  
 Bernard GIMBERT  
 Jean LE DREAU  
 Thierry RUFFIN  
 Christian RUFFIN  
 Nicolas LELIEVRE

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 Heures 45.

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Lucie FOUGERES

LE MAIRE  
Jean-Marie DELAMARE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

-